



LE NORATLAS DE PROVENCE

CLASSE MONUMENT HISTORIQUE

Association Loi de 1901



Compte Rendu de L'ASSEMBLEE GENERALE du 20 MARS 2022 Relative à l'exercice 2021

—o-O-o—

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association « Le Noratlas de Provence » statuant sur l'exercice 2021, s'est tenue le dimanche 20 mars 2022 en l'Espace Huguette Léotard, 147 Bd Barthélémy Abbadie à Saint-Victoret (13730). L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) a été précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) :

Validité de l'Assemblée Générale : Sur un total de 113 membres à jour de cotisation, 37 membres étaient présents et 31 procurations ont été présentées. Avec 68 participants, le quorum de 1/3 des membres nécessaires (34 membres) est donc respecté (article 24 des statuts), et l'Assemblée peut statutairement avoir lieu.

En application des statuts en vigueur (n° 8 du 7/03/2021), tous les membres à jour de cotisation sont autorisés à prendre part au vote, quelle que soit leur date d'adhésion à l'association. Chaque votant peut être porteur de deux procurations.

En ouverture de la séance, l'assemblée respecte une minute de silence en l'honneur des membres de l'Association disparus en 2021, et notamment notre ancien président François MAESTRACCI.

--o-O-o—

I/ ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Portant sur la modification des statuts de l'Association

Maxence SCHNEEBERGER Président de l'association ouvre la séance à 9h15 et présente le projet de modification des statuts faisant l'objet de cet A.G.E.

Il rappelle que le texte des modifications a été envoyé à tous les adhérents le 26 février 2022.

Les modifications soumises à l'approbation concernent les articles suivants :

- Article 4 : Changement d'adresse du Siège Social de l'Association :

Il est proposé à l'AG d'approuver le changement de siège social de l'association, qui sera transféré à compter de ce jour :

**Hôtel de Ville de Saint-Victoret
13730 – SAINT-VICTORET**

- Article 15 – 1^{er} alinéa : application d'un délai de 6 mois à compter de la date d'admission dans l'Association (date de décision du Conseil d'Administration) pour participer aux scrutins lors des Assemblées Générales.

Modification proposée :

A l'article actuel : « Est électeur tout membre adhérent actif au jour de l'élection, à jour de ces cotisations »

Ajouter : « **et ayant adhéré à l'Association depuis plus de 6 mois** »

Article 15 – 4^e alinéa : réduction du nombre de procurations pouvant être présentées par un membre participant aux scrutins lors des assemblées générales.

L'alinéa en cours « Chaque membre ne pourra disposer que de 2 pouvoirs nominatifs, rédigés par écrit ou par mail par le mandant ».

Association LE NORATLAS DE PROVENCE

C/o AIRBUS HELICOPTERS – Aéroport Intern.^{al} de MARSEILLE / PROVENCE – 13725 MARGNANE Cedex

Tel. Portable : 06 15 44 83 40 - e-mail : noratlas105@gmail.com - Site Internet <http://noratlas-de-provence.com/>

Déclaration au J.O. du 7 février 1996 – N° SIRET : 445 343 90800015

est modifié de la façon suivante « Chaque membre ne pourra disposer que **d'un seul pouvoir nominatif**, rédigé par écrit ou par mail par le mandant ».

Article 23 – 4^e alinéa : le délai de communication des questions à porter à **l'ordre du jour** d'une Assemblée Générale est réduit à **15 jours** au lieu de 3 semaines au moins avant la date de la réunion

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité des électeurs par vote à main levée (Contre = 0 – Abstentions = 0)

Clôture de l'AGE à 09h45

—o-0-o—

II / ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Portant sur l'exercice 2021

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 mars 2021 PORTANT SUR L'EXERCICE 2020 :

Contre : Néant - Abstentions : Néant

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

2/ RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2021 (Maxence SCHNEEBERGER)

Le Président souligne les points négatifs ou positifs ayant marqué l'année 2021

2.1 Les points négatifs :

- . Continuation de la crise du COVID 19, mais l'impact négatif a été réduit en raison du progrès de la vaccination.
- . Procédures de maintenance à améliorer.
- . Être vigilant sur la qualité des rapports humains.
- . Très forte hausse du tarif de l'essence (3,56€ le litre d'essence AVGAS 100 LL à Marignane à ce jour) ; la localisation méridionale de l'avion nous pénalise auprès des demandeurs situés dans le Nord de la France.

2.2 Les points positifs : les motifs de satisfaction sont nombreux :

- . Adhésions dynamiques : 35 en 2021, recrutement de personnes pouvant travailler sur l'avion.
- . Arrivée de pilotes qualifiés, et instruction très efficace par F. Martin et JG Deville.
- . Nombreuses actions de communication qui ont porté leurs fruits (hangars, financement de projet, etc...).
- . Accueil de l'avion dans un hangar de Salon pour la révision hivernale.
- . Tournage d'un film autour du Noratlas.

Pour 2022, les perspectives sont assez optimistes, avec la reprise de meetings (Melun, Toulouse).

Les dates de mises en peinture de l'avion sont arrêtées (du 23 mai au 26 juin 2021) chez la société Airplane Painter à Toulouse.

Observation ou questions ? Néant.

Vote du rapport moral : Contre : Néant, Abstention : Néant

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 / COMPTE RENDU DES ACTIVITES AERIENNES 2021 :

Effectué par Daniel CHEVALIER et Xavier CAMBON :

Après l'année creuse de 2020 (Covid), 2021 a retrouvé un rythme très satisfaisant.

19 missions aériennes ont été effectuées, se répartissant de la façon suivante :

- Missions para : 14 (9 au profit de régiments militaires et 5 paras civils)

Au total : 20 journées effectuées, 82 rotations, 1111 paras (77% OA-23% OR)

- Missions non para : 5 (2 pour l'Armée de l'Air, 2 civiles, et 1 en Allemagne)

Nous sommes pénalisés depuis 2 ans par la limitation à 14 paras par rotation imposée par les assureurs, ce qui a entraîné une hausse de 30% du nombre de rotations, induisant un surcoût financier pour nos utilisateurs, et un accroissement de la fatigue mécanique.

Détail des missions :

- 1 18-20 mai : TOULOUSE FRANCAZAL : Para OA-OR STAT et 1^{er} RTP.
- 2 27-29 juin : ORLÉANS BRICY (BA123) : 75^e anniversaire du CIET (Centre d'Instruction des Équipages de Transport) et présentation sur aéroport de St Denis de l'Hôtel.
- 3 15-16 juillet : PAU-ETAP : passation de commandement de l'École des Troupes Aéroportées.
- 4 17-18 Juillet : PAU-ZS Wright : para OA Association Airborne Command.
- 5 21-25 juillet : VANNES-COÛTQUIDAN : Triomphe de l'Académie Militaire de Saint-Cyr.
- 6 22 juillet : VANNES : para OA Association Airborne Center.
- 7 25 août : SALON DE PROVENCE BA701 : para OA Association Airborne Command.
- 8 7-9 septembre : TOULOUSE FRANCAZAL : Para OA-OR St Michel du 1^{er} RTP.
- 9 12 septembre : Villes d'AIX EN PROVENCE et SAINT VICTORET : Journée des Associations.
- 10 13 septembre : CAHORS LALBENQUE : Para OR Centre École Parachutisme de Cahors.
- 11 14-15 septembre : CAHORS CAYLUS : Para OA-OR du CFIM et 6^e RPIMa
- 12 16 septembre : SALON DE Pce / École de l'Air : Baptême de la Nlle Promo « Dans le Vent des Hélices ».
- 13 18 septembre : POURRIÈRES : Para OR sur la Ville de Pourrières (83).
- 14 19 septembre : Aérodrome d'AIX LES MILLES : visite du public pour les journées du Patrimoine.
- 15 22-25 septembre : HOHN (Allemagne) : Clôture de la base aérienne et retrait du C160 Transall.
- 16 30 sept.-1^{er} oct. : PAU ETAP : Para OA-OR de la Saint-Michel de l'ETAP.
- 17 11-14 octobre : CASTRES LABRUGUIÈRE : Para OA-OR St Michel du 8^e RPIMa.
- 18 19-21 octobre : PERPIGNAN-St Laurent de la Salanque : Para OA-OR État-Major Paris.
- 19 26-28 octobre : CARCASSONNE : Para OA-OR St Michel du 3^e RPIMa. (ZS Castres-Labruguière)

A ces missions réalisées s'ajoutent 26 missions annulées pour causes diverses (budget de l'organisateur, COVID19, problèmes de calendrier). Ces missions annulées font cependant l'objet d'un dossier de préparation, ce qui accroît lourdement la charge de travail du bureau des « OPS » de l'Association.

Il est souligné l'importance des missions de parachutisme au profit des municipalités locales, qui ont un fort impact sur la popularité de notre avion.

Les missions de relations publiques telles que les journées des Associations (Aix en Provence, Saint Victoret, journées du patrimoine) font connaître nos activités aux personnes habitant à proximité, et sont souvent fructueuses en adhésions de qualité.

4/ RAPPORT MAINTENANCE (Éric DOMINE) :

Les chiffres d'activité pour 2022 sont les suivants :

- 100 heures de vol
- 184 atterrissages
- 61 376 l d'essence 100 LL consommés. (dont 530 en points-fixes)
- Consommation horaire : 608 l/h.

Le Certificat de Navigabilité de l'avion a été renouvelé pour 3 ans par l'OSAC.

Il n'y a pas eu de panne significative en 2022. Changement des pneus (TP + TA) usés plus rapidement en raison de l'augmentation du nombre de décollages et atterrissages.

Même problème pour les blocs de freins qu'il a fallu changer en septembre, avant la fin de la saison. Pour la saison à venir, nous avons pour objectif de remplacer les plaquettes de tous les blocs de freins par des plaquettes venant d'Allemagne qui sont en excellent état de conservation.

5/ RAPPORT MAGASIN (Franck JOURNET) :

La gestion du stock est assurée par Franck JOURNET Laurent PRAUD et Dominique BRIOLLAIS.

La saisie numérique et l'identification des pièces se poursuivent : très gros travail, mais le gain de temps pour la recherche des pièces est très appréciable.

Il reste à terminer les conteneurs 2, 4 et 6. De la place sera gagnée en se séparant des pièces inutiles ou HS (par ex. don de chambrières à Cahors). Nous avons reçu un lot d'instruments de bord, et le Sce Logistique de St Cyr Coëtquidan nous a livré un train d'atterrissage complet (TA et TP).

Malheureusement, l'étanchéité des conteneurs maritimes continue à se dégrader et une reprise de toutes les infiltrations est nécessaire (eau stagnante sur les toitures).

Certaines gouvernes sont assez exposées (la réfection d'une gouverne coûte 8000€).

Le Président rappelle à l'assemblée la nécessité d'être attentifs aux possibilités de récupération de toute pièce pouvant nous intéresser (sur internet ou autre).

6/ RAPPORT FINANCIER 2021 ET PREVISIONNEL 2022 (Dominique SAVELLI et Sylvain ALIBERTI) :

Comme pour les années précédentes en 2021 nous avons encore vu nos primes d'assurance considérablement augmenter.

- En 2019 la facture était de 15 000 €, puis 38 000 € en 2020 et 51 000 € en 2021.

Ces augmentations de prime s'expliquent par la frilosité croissante des assureurs envers les avions de collection.

L'assurance devient ainsi notre plus gros poste de dépense. Il nous oblige à revoir notre modèle économique. Le constat qui suit illustre bien cette modification :

- Alors qu'en 2019 nous dépensions 58 000 € en carburant, en 2021 nous n'avons payé que 6 366 €. (J'exclus volontairement 2020 de cette analyse car le Covid a considérablement ralenti notre activité et donc nos dépenses). Cela s'explique car beaucoup de nos missions se font avec l'Armée qui nous « paye » en carburant.
- L'augmentation du prix de l'heure de vol liée (directement impactée par celle de nos primes d'assurance) rend nos prestations moins accessibles aux organisateurs de meetings aériens et de parachutages de civils.

Donc malgré une recette en euros significativement moins importante en 2021 (68 000€) comparée à celle de 2018 (année record avec 140 500€). En 2021 nous avons pu faire voler le Noratlas tout autant, c'est-à-dire 100 heures. Notons qu'en 2018 nous avons dépensé 97 000 € en carburant. A la lecture de ces chiffres nous constatons que cette variation de notre modèle économique est très satisfaisante.

Autre fait marquant financièrement parlant :

- En 2021 nous avons perçu un soutien record de 18 000 € de la part de membres de l'association et de sympathisants amoureux de l'aviation. Il est à noter que plus de la moitié de cette somme nous est parvenue grâce au site Hello Asso.
- Notre accord « sponsoring » avec Airbus est de 10 000 €/an. Cependant en 2021 Airbus nous aura versé 40 000€. Cette somme importante correspond à un arriéré pour les années 2019 et 2020 (la Covid 19 a là aussi compliqué les démarches) qui s'ajoute aux montants de 2021 et 2022 que nous avons perçu en avance.
- Nous avons provisionné près de 70 000€ pour refaire la peinture de notre avion. Cette somme est pour partie constituée de subvention perçues en 2021 (56 000 €).
- Nous avons pu consolider à hauteur de 60 000 € notre réserve financière nécessaire en cas de dépannage à l'étranger.

L'augmentation des assurances, puis le Covid ont sérieusement mis à mal notre association, mais nous avons su réagir : Maîtrise des dépenses, recherche active de financements, compétences mécaniques de très haut niveau. En 2021 le Noratlas de Provence aura été sauvée par la persévérance, le travail, et l'implication de femmes et hommes de l'association qui tous à l'œuvre n'avaient qu'un objectif, faire voler cet avion.

Pour 2022, nos prévisions de dépenses s'élèvent à 270 k€ incluant 115 k€ de remise en peinture de l'avion, 50 k€ d'assurance RC et 60 k€ de provision pour dépannage

Enfin, le Conseil d'Administration a décidé de porter de 80 à 105 € (le numéro de notre avion) le montant de la cotisation annuelle des membres actifs, celle-ci n'ayant pas évolué depuis de nombreuses années.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée, et accepté à l'unanimité.

7/ RAPPORT SECRETARIAT (Gwendal LACHAISE) :

L'association réunit à ce jour **135** adhérents, dont 10 membres d'honneur. Pour 2021 nous avons enregistré 35 nouvelles adhésions, avec notamment un apport bienvenu de jeunes techniciens sur le site de Marignane. Le recrutement de pilotes est également bienvenu pour l'organisation des missions à venir. 40% des adhérents habitent les Bouches de Rhône, et nous comptons 15 membres à l'étranger. Signe d'évolution positive, nous devons noter une féminisation de l'association.

8/ RAPPORT INTERNET ET VENTES BOUTIQUE (D. DELLA MEA) :

8.1 Rapport internet : Nous devons constater une forte diminution des sessions de connexion depuis 2 ans : de 15 400 en 2019, ce chiffre est passé à 5300 en 2021 (- 65%). On peut soupçonner un phénomène de migration vers notre page Facebook qui a été mise en service en 2020. A l'appui de cette analyse, nous pouvons relever un fort glissement des consultations de notre site depuis les ordinateurs vers les consultations par smartphones : en 2017, les ordinateurs représentaient 65% des moyens consultations, contre 48% aujourd'hui (à quasi-égalité avec les téléphones).

Il est relevé qu'il faut améliorer la lecture du site internet sur les écrans de smartphones et inciter à sa lecture via les deux plateformes ci-après :

La page FACEBOOK a été visité 5000 fois de mars 2021 à mars 2022, engendrant 100 000 vues des articles ou publications. Ce media a permis 80 prises de contacts par messagerie.

Enfin, une page INSTAGRAM a été créée en septembre 2021 et n'a pas encore fait l'objet de publicité de notre part.

8.2 Rapport ventes boutique : avec 2400 € en 2021, les ventes via la boutique internet sont au niveau le plus élevé des 4 dernières années, malgré une diminution des disponibilités d'articles en fin d'année. Il y a eu 70 transactions en 2021, soit environ une par semaine.

Malgré l'absence de meetings, nous avons vendu pour 2000 € d'articles « au pied de l'avion », principalement auprès des parachutistes.

9/ COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES (Arnaud CAVERNES) :

Il faut insister sur l'importance de la communication, et l'utilisation de tous les moyens modernes qui sont à notre disposition, souvent gratuitement. Depuis un an, plusieurs niveaux relationnels ont été identifiés et contactés à notre initiative, souvent avec réussite :

1. Les personnalités politiques (Président de la République, députés et sénateurs, maires, élus des collectivités locales.
2. Les ministères : Culture (DRAC), Transports (DGAC, OSAC), Finances (Domaines pour l'attribution de hangars) et Ministère des Armées (hangar de Salon).
3. Les médias : presse écrite (gratuite et payante), TV régionale et nationale, documentaires TV, cinéma.
4. Différents partenaires économiques et institutions : Airbus Helicopters, Aéroport Mlle Provence, CD13, Région Sud (Paca), Métropole Aix-Marseille, municipalités (Aix-en-Pce, Saint-Victoret), Air France.
5. Organismes fédératifs : RSA (Rassemblement Sportif de l'Air, Aéroclub de France, France Spectacle Aérien.
6. Nos moyens propres : Gazette annuelle, dossier de presse, site internet, Facebook, Instagram, chaînes YouTube, et aussi « le bouche à oreille ! ».
7. Financement participatif (Hello Asso) et appel à subventions (Fondation du Patrimoine pour projet peinture). Insister sur la défiscalisation de 66% du montant du don.

10/ POINT SUR LES ASSURANCES (Jean-Gilles DEVILLE) :

10.1 Evolution de la couverture d'assurance responsabilité civile de l'avion.

- Avant 2020 : un seul assureur historique : AXA XL – Montant de la police : 13 k€/an env. et 100€ par journée de parachutage, soit une prime annuelle variant de 15 à 19 k€ (valeurs 2019).
Les pilotes agréés doivent avoir + de 500 h. de vol sur Noratlas.
POB (Persons on Board) autorisé : 35 à bord pour les parachutages (8 passagers, 24 paras et 3 largueurs)
- Année 2020-21 : AXA restreint sa participation, d'où deux co-assureurs : AXA XL (75%) et CHUBB (USA - 25%)
- Février 2021 : trois co-assureurs : AXA XL (50%), CHUBB (25%) et HDI (Allemagne - 25%)
Montant de la police 47 k€. – contraintes imposées par HDI sur la qualification des pilotes et notamment sur les Commandants de Bord.

Restrictions d'utilisation : POB max 22 personnes, 8 passagers et 14 paras par rotation, surprime au-delà de 30 journées de parachutage.

10.2 Pour 2022-23 : (prochaine échéance 27 avril 2022 23h59mn).

- Maintien de la confiance envers notre courtier actuel (M. Vassal – Agence de courtage SAAM Verspieren)
- Anticipation dans la recherche de solutions et d'assureurs de remplacement dès novembre 2021.
- L'engagement des 3 co-assureurs semble acquis, mais surprime de 10% pour AXA.
Eventualité de recours à un groupe d'assureur constitué par le Qatar et la Réunion Aérienne.
- Demander la réduction du montant de notre police en faisant ressortir les périodes où l'avion reste au sol.
- Faire reconnaître tous les pilotes qualifiés en tant que PIC (CDB).

10.3 Point sur l'effectif pilotes :

Une dynamique de recrutement et de formation est à constater pour 2022.

A ce jour, 10 pilotes sont qualifiés et disponibles sur le Noratlas :

- Qualification de 2 pilotes prévue pour fin août
- Qualification de 2 pilotes prévue en fin d'année.

11/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Afin de retrouver un renouvellement annuel du CA par tiers (soit 6 sièges par an) en conformité avec nos statuts, deux membres ont accepté d'avancer leur date de réélection d'un an (D. Briollais et X. Cambon). 6 postes d'administrateurs sont donc à renouveler cette année.

Les candidats aux postes d'administrateurs sont :

- BONIN Vincent
- BRIOLLAIS Dominique
- CAMBON Xavier
- DELLA MEA Denis
- DOMINE Éric
- LECOMTE Thomas

Le nombre de candidats correspondant au nombre de sièges à pourvoir (6), l'assemblée décide de procéder à un vote à main levée. Contre : 0 voix – Abstentions 0 - **Tous les candidats sont élus.**

Constitution du nouveau CA : voir Annexe.

12/ ELECTION DU BUREAU 2022 :

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit pour procéder à la désignation des membres du bureau.

L'assemblée se reconstitue pour la présentation du nouveau bureau (voir Annexe).

L'Assemblée Générale est close à 12h15.

Le Président

Le Secrétaire Général

Maxence SCHNEEBERGER

Gwendal LACHAISE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION « LE NORATLAS DE PROVENCE »
ANNEE 2022**

18 membres (Nom, Prénom, fonction) :

- ALIBERTI Sylvain (Trésorier Adjoint)
- BANNERY Francis
- BONIN Vincent
- BOURGETEL Roland (Secrétaire Adjoint)
- BRIOLLAIS Dominique
- CAMBON Xavier
- CAVERNES Arnaud (Vice-Président)
- DELLA MEA Denis (Secrétaire Adjoint)
- DEVILLE Jean-Gilles (Vice-Président)
- DOMINE Eric
- JOURNET Franck
- LACHAISE Gwendal (Secrétaire Général)
- LECOMTE Thomas
- LOUATY Frédéric
- MARTIN François
- RAMBACH Jacques
- SAVELLI Dominique (Trésorier Général)
- SCHNEEBERGER Maxence (Président)

—o-O-o—